



Conseil économique et social

Distr. générale
25 mai 2021
Français
Original : anglais

Session de 2021

23 juillet 2020-22 juillet 2021

Point 18 i) de l'ordre du jour

**Questions relatives à l'économie et à l'environnement :
information géospatiale**

Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques sur les travaux de sa session de 2021

(session virtuelle, 3-7 mai 2021)

Résumé

La session de 2021 du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, tenue en application de la résolutions [2018/2](#) et de la décision 2021/213 du Conseil économique et social, s'est déroulée du 3 au 7 mai 2021 au moyen d'une plateforme virtuelle.

On trouvera dans le présent rapport un aperçu des activités entreprises par le Groupe d'experts pendant la session ainsi que ses principales conclusions, l'accent étant mis sur l'importance des travaux qu'il mène pour aider les États Membres à recueillir, à normaliser et à diffuser les noms géographiques, ainsi qu'à créer des autorités toponymiques nationales.



I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

A. Recommandations soumises au Conseil pour adoption

1. Le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques recommande au Conseil économique et social d'adopter les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Le Conseil économique et social :

a) Rappelle sa décision 2019/230 du 23 juillet 2019, par laquelle il a décidé que le Bureau du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques devrait s'atteler à élaborer un projet de plan stratégique et de programme de travail pour le Groupe d'experts restructuré, et note que le Bureau du Groupe d'experts a pris en considération et rempli toutes les conditions posées dans la décision 2019/230, y compris la tenue de trois consultations globales et d'un webinaire virtuel avant la deuxième session du Groupe d'experts ;

b) Se félicite du plan stratégique et du programme de travail du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques pour la période 2021-2029 présenté et adopté à la deuxième session de celui-ci ;

c) Approuve l'adoption du plan stratégique et du programme de travail, sait qu'il s'agit d'un document évolutif, et dit qu'il sera évalué périodiquement par le Groupe d'experts concernant sa mise en œuvre et mis à jour et modifié chaque fois que nécessaire ;

d) Encourage le Bureau du Groupe d'experts à évaluer sa structure d'organes subsidiaires afin de permettre une mise en œuvre efficace du plan stratégique et du programme de travail, et, si nécessaire, proposer sa réorganisation ;

e) Encourage les États Membres, les divisions, les groupes de travail et les équipes spéciales du Groupe d'experts à rendre compte de leurs activités de mise en œuvre du plan stratégique et du programme de travail lors des sessions du Groupe d'experts.

Recommandation 2

Le Conseil économique et social :

a) Rappelle que dans sa résolution 70/1 du 25 septembre 2015, l'Assemblée générale a demandé aux instances et organes intergouvernementaux du Conseil économique et social de prendre en compte le caractère intégré des objectifs de développement durable et les corrélations existant entre eux ;

b) Rappelle la résolution 72/305 du 23 juillet 2018 relative à l'examen de l'application de la résolution 68/1 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social, dans laquelle l'Assemblée générale a souligné que le Conseil économique et social devrait, par souci d'efficacité et d'efficience, s'attacher à favoriser la synergie et la cohérence de ses travaux, et veiller à harmoniser et coordonner les ordres du jour et programmes de travail respectifs de ses organes subsidiaires, sans méconnaître les principes et aspects importants du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ni toutes lacunes en entravant l'exécution ;

c) Reconnaît que de nombreux éléments de la normalisation des noms géographiques peuvent avoir un lien avec le milieu naturel ;

d) Sait qu'à ce jour, le Groupe d'experts n'a pas pleinement étudié, dans son programme de travail, le rôle que les noms géographiques, les programmes nationaux en la matière et ses travaux jouent, ou pourraient jouer, dans la compréhension par l'être humain de son environnement ni les effets qu'ils pourraient avoir sur ce dernier ;

e) Décide que le Groupe d'experts examinera les liens qui existent et ceux qui pourraient exister entre les noms géographiques et l'environnement et intégrera des exemples de pratiques, de recherches ou de relations de travail pertinentes dans ses activités et ses délibérations.

Recommandation 3

Le Conseil économique et social :

a) Prend note du rapport du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques sur les travaux de sa session de 2021 ([E/2021/69](#)) ;

b) Décide que la session de 2023 du Groupe d'experts se tiendra du 1^{er} au 5 mai 2023 ;

c) Approuve l'ordre du jour provisoire de la session de 2023 ([GEGN.2/2023/1](#)).

B. Décisions portées à l'attention du Conseil

2. Les décisions suivantes, adoptées par le Groupe d'experts, sont portées à l'attention du Conseil :

Décision 2/2021/1

Rapport du Président

Le Groupe d'experts :

a) A pris acte du rapport de son président ;

b) S'est félicité du dynamisme de son président, des travaux accomplis par son bureau et par les coordonnateurs de ses groupes de travail, et de l'appui fourni par la Division de statistique dans l'organisation et la préparation de la deuxième session virtuelle pendant la pandémie en cours ;

c) A fait part de la nomination de la nouvelle vice-présidente, Susan Birtles (Australie) et remercié Hasanuddin Abidin (Indonésie) pour ses services ;

d) S'est félicité des efforts faits pour donner la priorité à l'élaboration du projet de plan stratégique et de programme de travail pour 2021-2029 et pour améliorer l'intégration avec d'autres institutions des Nations Unies.

Décision 2/2021/2

Rapport du secrétariat

Le Groupe d'experts :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du secrétariat dans lequel sont décrites les activités menées pendant les deux années qui se sont écoulées entre les sessions pour coordonner les travaux du Groupe, en particulier pour préparer la deuxième session du Groupe d'experts restructuré ;

b) A remercié la Division de statistique et, par extension, le secrétariat pour le soutien précieux et indéfectible qu'ils lui ont apporté, en particulier pendant les

périodes difficiles et face aux restrictions rencontrées au cours de l'année écoulée en raison de la pandémie mondiale, et pour leur coordination permanente des activités qu'il mène, qui a permis de concrétiser le plan stratégique et le programme de travail pour 2021-2029 ;

c) S'est félicité des travaux menés par le secrétariat pour assurer la maintenance de son site Web et relancer la base de données mondiale des noms géographiques en ligne ; a pris acte du fait que l'achèvement de ces modifications et l'établissement d'un accès à la base de données dès que possible seraient très utiles ; a encouragé les États Membres à communiquer leurs données et fichiers sonores autorisés et/ou à mettre à jour leurs informations existantes, et a accueilli favorablement l'offre d'assistance du Canada en cas de besoin ;

d) A pris note avec intérêt des recommandations formulées par le Secrétariat pour renforcer davantage les opérations du Groupe, notamment :

- i) Convoquer régulièrement des réunions virtuelles entre le Bureau et les présidences de ses 24 divisions linguistiques et géographiques ;
- ii) Mobiliser des ressources pour l'élaboration de plateformes de toponymie en ligne afin de soutenir son offre de développement des capacités ;
- iii) Créer un groupe de travail sur la normalisation des toponymes, qui pourrait faire une place à l'Équipe spéciale pour l'Afrique ;
- iv) Trouver des responsables pour occuper les postes vacants et concevoir des stratégies de planification de la succession.

Décision 2/2021/3

Rapports des pays, des divisions et du Groupe de travail sur les noms de pays

Le Groupe d'experts :

a) A pris note avec reconnaissance des 39 rapports et 10 déclarations écrites qui ont été présentés, du résumé fourni par le président et des points clés soulignés par les représentants des pays intéressés ;

b) S'est félicité de l'étendue des informations communiquées concernant l'organisation de la normalisation des noms géographiques à l'échelle nationale, les règles appliquées à la normalisation des endonymes et des exonymes, la collecte, la vérification et l'archivage des noms géographiques, la gestion de ces données, la valeur de ces noms en tant que patrimoine culturel et les activités de sensibilisation menées à cet égard, ainsi que les conséquences de la pandémie sur les activités en la matière ;

c) A réaffirmé que le Bureau était déterminé à établir un modèle de rapports de pays bien avant la tenue de la troisième session ;

d) A pris acte des rapports présentés par 13 de ses 24 divisions géographiques et linguistiques et constaté avec satisfaction qu'ils constituaient une mine précieuse d'informations relatives aux méthodes, aux enjeux et aux techniques, et a pris acte également des déclarations écrites présentées ;

e) A invité les divisions à concevoir leurs travaux en tenant compte des retours donnés à d'autres divisions et encouragé les pays à continuer d'appuyer les activités de ces dernières ;

f) A pris note de la mise à jour de sa liste des noms de pays ;

g) A pris note avec appréciation des travaux menés par les deux coordonnateurs du Groupe de travail sur les noms de pays, Leo Dillon (États-Unis

d'Amérique) et Élisabeth Calvarin (France), maintenant retraités, les a félicités pour leurs efforts, et a remercié le président d'avoir actualisé la liste des noms de pays, qui devrait être tenue à jour à l'avenir.

Décision 2/2021/4

Coopération et liaison avec d'autres organisations

Le Groupe d'experts :

a) A pris acte des rapports présentés pour examen par les représentants de la Commission conjointe de l'Association cartographique internationale et de l'Union géographique internationale pour la toponymie, par la Division de l'Amérique latine du Groupe et par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ;

b) A pris acte également des questions soulevées en ce qui concerne la coopération et la liaison avec des organisations autres que celles qui ont fait des exposés, l'accent étant actuellement mis sur l'Union géographique internationale ;

c) A constaté qu'il importait d'entretenir le contact avec les organisations avec lesquelles il était en relation ;

d) S'est félicité de la proposition de la Commission conjointe de l'Association cartographique internationale et de l'Union géographique internationale pour la toponymie d'accueillir des colloques sur des sujets intéressant les travaux du Groupe ;

e) S'est félicité également de l'invitation à une coopération plus formelle avec le Comité d'experts ;

f) A fait part de son intention de coopérer avec l'équipe spéciale mondiale pour la Décennie internationale des langues autochtones.

Décision 2/2021/5

Normalisation nationale et internationale des noms géographiques

Le Groupe d'experts :

a) A pris acte des 15 rapports qui lui ont été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour, dont 9 pour discussion et 6 pour information ;

b) S'est déclaré satisfait de l'examen des questions soulevées dans les différents programmes nationaux de normalisation ;

c) A encouragé les autorités toponymiques à mettre en commun leurs politiques et principes concernant certains points de langue au moyen de divers médias affiliés au Groupe, et à diffuser le plus largement possible les noms géographiques autorisés ;

d) A appelé à une utilisation ouverte et gratuite des données sur les noms géographiques provenant de diverses sources, dans un cadre réglementaire approprié ;

e) A annoncé la nomination du nouveau coordonnateur des Directives toponymiques à l'usage des éditeurs de cartes et autres éditeurs, applicables au niveau international, Jasper Hogerwerf (Pays-Bas) et remercié Gerhard Rampl (Autriche) pour ses services ;

f) A noté avec satisfaction la récente mise à jour de l'inventaire des directives toponymiques et sa diffusion par l'intermédiaire de diverses plateformes médiatiques ;

g) A encouragé les États Membres qui ne l'avaient pas encore fait à élaborer des directives toponymiques, selon le modèle proposé par le Coordonnateur, puis à les mettre à jour régulièrement et à informer le Groupe d'experts, à ses sessions à venir, des activités menées dans ce domaine ;

h) A pris note des problèmes rencontrés par les fournisseurs de cartes et sur les plateformes d'utilisation des noms géographiques et a préconisé de trouver des moyens de dialoguer avec eux, conformément au plan stratégique et au programme de travail pour 2021-2029, par exemple en leur faisant part des problèmes constatés, en les informant des avantages liés à l'utilisation de noms géographiques normalisés et en proposant de collaborer, dans le cadre de divers forums de discussion, à la mise en commun d'informations faisant autorité ;

i) A pris note avec inquiétude de la réticence de certains gouvernements et d'autres entités à employer des noms géographiques normalisés (notamment lorsqu'ils sont motivés par des impératifs touristiques), a mentionné des outils utiles, tels que la législation, l'éducation et les activités de sensibilisation, et a suggéré que la question fasse l'objet de discussions futures afin de mettre en commun les bonnes pratiques et les expériences en vue de renforcer les conseils fournis.

Décision 2/2021/6

Avantages socioéconomiques, appui au développement durable, mesures d'application des résolutions prises ou envisagées et évaluation des travaux du Groupe d'experts

Le Groupe d'experts :

a) A pris acte des 6 rapports qui lui ont été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour, dont 5 pour discussion et 1 pour information ;

b) S'est félicité des travaux accomplis par le Bureau et par les coordonnateurs de ses groupes de travail, de l'appui fourni par la Division de statistique et de toutes les contributions des États Membres de l'ONU à la rédaction d'un plan stratégique et d'un programme de travail ;

c) A approuvé le projet de plan stratégique et de programme de travail pour 2021-2029 comme cadre d'orientation de ses travaux et de normalisation des noms géographiques par les États Membres au cours de la période 2021-2029 ;

d) A pris acte des progrès accomplis dans l'examen des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social du point de vue de leur pertinence pour les travaux du Groupe et a encouragé le Bureau à coordonner une mise à jour de cet examen avant chaque session ;

e) S'est félicité de l'initiative visant à étendre le débat à la pertinence des noms géographiques pour répondre à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ;

f) A appelé à une exploration plus poussée du thème « les noms géographiques et l'environnement » afin de mieux comprendre le rôle joué par les noms géographiques et les mesures prises par les autorités toponymiques concernant les objectifs de développement durable et de rechercher de nouvelles synergies entre les organes subsidiaires du Conseil économique et social ;

g) A remercié le Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en œuvre des mesures qu'il a prises pour améliorer l'efficacité du Groupe, notamment du rôle qu'il a joué dans la mise en œuvre des recommandations issues de la première session de celui-ci, ainsi que dans celle des résolutions, et dans la gestion de la base de données multilingue pour les résolutions.

Décision 2/2021/7**Questions relatives à la publicité et au financement des travaux du Groupe d'experts**

Le Groupe d'experts :

- a) A pris acte du rapport qui lui a été soumis pour discussion au titre de ce point de l'ordre du jour ;
- b) S'est félicité de l'étude des travaux entrepris dans le domaine de la publicité et de la participation au plan stratégique et au programme de travail pour 2021-2029 présentés dans le rapport ;
- c) A encouragé à continuer de chercher à établir un modèle durable pour le financement de projets au moyen d'un fonds d'affectation spéciale du Groupe placé sous l'égide du fonds d'affectation spéciale de la Division de statistique qui garantirait la transparence, l'efficacité et la gouvernance.

Décision 2/2021/8**Activités de normalisation des noms géographiques en Afrique**

Le Groupe d'experts :

- a) A pris note des deux rapports soumis pour examen au titre de ce point de l'ordre du jour, ainsi que de deux déclarations présentées oralement, s'est félicité des activités menées en matière de normalisation des noms géographiques en Afrique et a pris acte des difficultés exprimées pour ce qui est de faire reconnaître l'importance de la normalisation des noms géographiques par les autorités gouvernementales, des difficultés rencontrées par les experts continentaux pour se réunir à ce sujet et du besoin de ressources supplémentaires ;
- b) A remercié la Commission économique pour l'Afrique de son accueil chaleureux et de son offre d'assistance concernant l'organisation de réunions et l'application GeoNyms, en réponse aux demandes et suggestions formulées par le Groupe ;
- c) A souligné que l'assistance pourrait être fournie principalement dans les domaines suivants : i) sensibilisation des autorités gouvernementales, ii) facilitation de la création d'un réseau d'experts et iii) mise à jour de l'application de gestion des noms géographiques en ligne GeoNyms.

Décision 2/2021/9**Formation en toponymie**

Le Groupe d'experts :

- a) A pris acte des 5 rapports qui lui ont été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour, dont 4 pour discussion et 1 pour information ;
- b) S'est félicité de l'évolution des cours de formation en ligne à la toponymie mis au point par l'Indonésie et de la formation en ligne consacrée à la loi norvégienne sur la toponymie, proposée par la Norvège ;
- c) A remercié le Groupe de travail sur les stages de formation en toponymie pour les séminaires audiovisuels planifiés en continu sur la toponymie ;
- d) A appuyé l'idée que le Groupe de travail collabore avec les divisions à l'élaboration de contenu et à la recherche d'orateurs appropriés dans les différentes langues de l'ONU ;

e) A encouragé les États Membres à indiquer les sujets qui leur sont les plus utiles pour l'élaboration de leurs programmes de normalisation des noms géographiques ;

f) S'est félicité de l'invitation à rétablir la planification d'un cours de formation en toponymie en Indonésie, pour la Division de l'Asie du Sud-Est, après la COVID-19.

Décision 2/2021/10

Activités relevant du Groupe de travail sur la terminologie toponymique

Le Groupe d'experts :

a) A pris acte des trois rapports qui lui ont été soumis pour discussion au titre de ce point de l'ordre du jour ;

b) S'est félicité de l'élaboration de versions du glossaire terminologique adaptées à chaque langue et a encouragé d'autres travaux de ce type ;

c) A reconnu qu'il fallait évaluer la possibilité de réviser le Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques ;

d) A encouragé les experts à continuer de faire des suggestions et le Groupe de travail à continuer de tenir compte des suggestions (ajouts, modifications et corrections) concernant la base de données de terminologie toponymique.

Décision 2/2021/11

Les noms géographiques en tant qu'expressions de culture, de patrimoine et d'identité (y compris les questions intéressant les langues autochtones, minoritaires et régionales et le multilinguisme)

Le Groupe d'experts :

a) A pris acte des 13 rapports qui lui ont été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour, dont 8 pour discussion et 5 pour information ;

b) A constaté que la question des noms géographiques et du patrimoine culturel recouvrait un large éventail de sujets ;

c) A exprimé le souhait de voir les experts du Groupe continuer d'échanger des données d'expérience au niveau des pays et d'avoir des contacts avec les groupes autochtones, afin de s'instruire mutuellement et de promouvoir leur travail ;

d) A encouragé à continuer de coopérer avec le Groupe de travail sur les exonymes afin d'examiner les différentes fonctions des endonymes et des exonymes et le rôle qu'ils jouent en tant qu'éléments d'un patrimoine culturel donné.

Décision 2/2021/12

Exonymes

Le Groupe d'experts :

a) A pris acte des déclarations écrites ainsi que des 8 rapports qui lui ont été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour, dont 4 pour discussion et 4 pour information ;

b) S'est félicité des travaux et délibérations sur les exonymes menés par les experts ;

c) A décidé de poursuivre les débats afin d'établir des directives conciliant les résolutions actuelles de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des

noms géographiques sur les exonymes et sa reconnaissance des exonymes comme faisant partie du patrimoine culturel ;

d) A encouragé à continuer de coopérer avec le Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel afin d'examiner les différentes fonctions des endonymes et des exonymes et le rôle qu'ils jouent en tant qu'éléments d'un patrimoine culturel donné.

Décision 2/2021/13

Fichiers de données toponymiques et nomenclatures (traitement de données et outils, gestion de bases de données et diffusion de données : produits et services)

Le Groupe d'experts :

a) A pris acte des 12 rapports qui lui ont été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour, dont 9 pour discussion et 3 pour information, et s'est félicité des informations communiquées ainsi que de la participation active des États Membres et de leurs efforts pour éclairer et améliorer la gestion des données relatives aux noms géographiques ;

b) A pris note également du rapport du Groupe de travail sur les fichiers de données toponymiques et les nomenclatures concernant les activités récentes et actuelles, ainsi que des autres rapports soumis par des experts de neuf États Membres différents et d'une division ;

c) A adopté et ratifié officiellement le changement de nom du Groupe de travail sur la gestion des données relatives aux noms géographiques ;

d) A confirmé son appui au plan stratégique et au programme de travail présentés pour le Groupe de travail pour la période 2021-2029 et la volonté des États Membres de participer et de contribuer aux activités prévues ;

e) A demandé au Groupe de travail d'apporter son expertise technique et de formuler des conseils pour la stratégie 1, Expertise technique, et pour les stratégies 2 à 5, si nécessaire ;

f) A noté que les données liées constituaient une autre étape dans l'évolution des méthodes de gestion des données qu'il devait prendre en considération avec les États Membres pour faciliter l'utilisation généralisée des noms géographiques normalisés ;

g) A demandé au Groupe de travail de faciliter la collaboration et les ateliers sur les données liées entre les autorités toponymiques nationales et les praticiens des données liées afin de fournir des conseils pratiques sur les questions et les processus organisationnels et techniques, de continuer à mettre en commun les informations et les études de cas, de démontrer les avantages combinés de la gestion normalisée des noms géographiques et du développement des données liées, et de permettre l'intercommunication des données liées, entre autres, en fournissant un aperçu des ontologies ;

h) A dit que le forum de discussion en ligne (Wiki) du Groupe de travail pourrait gagner en efficacité en tant que forum de mise en commun de la documentation ;

i) A recommandé que les éléments nouveaux soient intégrés dans les infrastructures nationales et régionales de données spatiales (résolution VIII/6 de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques) et coordonnés avec les activités du Comité d'experts sur la gestion de l'information

géospatiale à l'échelle mondiale liées au thème de données fondamentales « Noms géographiques » ;

j) A encouragé tous les États Membres à continuer de mettre en commun les enseignements, les difficultés et les plans en cours au sein du Groupe de travail en vue d'une gestion efficace des données relatives aux noms géographiques, en mettant l'accent sur l'innovation en matière de méthodologie et de technologie pour l'élaboration de bases de données, d'applications et de services Web nationaux destinés à fournir des toponymes à des fins diverses, telles que la santé, les urgences et la prestation d'autres services, et en particulier le suivi des objectifs de développement durable conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Décision 2/2021/14 **Systemes d'écriture et prononciation**

Le Groupe d'experts :

a) A pris acte du rapport du Groupe de travail sur les systèmes de romanisation concernant les activités récentes et actuelles et des trois rapports soumis par des experts de trois États Membres différents ;

b) A décidé de continuer à rechercher des méthodes innovantes à utiliser soit pour la romanisation, soit pour l'enregistrement de la prononciation des noms géographiques ;

c) A pris note des travaux de transcription menés entre les systèmes d'écriture non romains et encouragé les États Membres à poursuivre ces projets ;

d) A encouragé tous les États Membres à continuer de mettre en commun les travaux en cours avec le Groupe de travail en vue de poursuivre la mise en œuvre des systèmes de romanisation de l'ONU existants et d'adopter de nouveaux systèmes.

Décision 2/2021/15 **Autres questions de toponymie : « Créer une société égalitaire grâce aux noms géographiques »**

Le Groupe d'experts :

a) A salué l'organisation de la table ronde sur le thème « Créer une société égalitaire grâce aux noms géographiques », tenue en marge de la manifestation, s'est félicité de la satisfaction et de l'intérêt exprimés par les 70 participants concernant l'étude du rôle joué par les noms géographiques dans la création d'une société inclusive et égalitaire, et a pris note avec satisfaction de la présentation du potentiel qu'ont les noms géographiques de contribuer à l'établissement d'une société inclusive ;

b) A reconnu que cette question était l'une des cibles des objectifs de développement durable, qu'il avait approuvés, mais aussi que la contribution possible des noms géographiques à cette cible devait être conciliée avec d'autres fonctions pratiques et des fonctions fondamentales liées au patrimoine culturel ;

c) A invité son bureau et le Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel à envisager d'élaborer des directives visant à garantir l'égalité et l'inclusion, dans le respect des principes de restauration, de protection et de préservation du patrimoine culturel, compte tenu du rôle joué par les noms géographiques dans les objectifs de développement durable ;

d) A exprimé l'espoir que les autorités toponymiques nationales envisagent d'élaborer des procédures et des mécanismes de normalisation des noms

géographiques afin de parvenir à une plus grande égalité dans l'attribution des noms, et respectent les droits des peuples autochtones et des minorités à leurs propres noms géographiques ;

e) A demandé instamment à son bureau et à ses groupes de travail concernés d'approfondir le sujet lors de manifestations et de sessions futures en organisant des réunions sur la question, en vue d'une éventuelle recommandation au Conseil économique et social.

Décision 2/2021/16 **Questions diverses**

Le Groupe d'experts :

a) S'est réjoui de la décision du Comité des prix de l'Union géographique internationale de décerner à Helen Kerfoot (Canada), membre du Groupe, l'un des deux prix d'honneur de l'Union géographique internationale pour 2021 ;

b) A pris note de sa contribution exceptionnelle dans de nombreux domaines liés à la géographie, en particulier au sein du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.

II. Déclarations soumises par les États Membres et les entités

3. En raison de la nature informelle et de la durée limitée des réunions virtuelles, les États Membres et les entités participants ont été invités à présenter des déclarations écrites se référant à des points spécifiques de l'ordre du jour. Au total, 101 déclarations écrites ont été reçues et téléchargées, dans la langue dans laquelle elles ont été reçues, sur le site Web du Groupe d'experts pour la session de 2021. Le tableau ci-dessous contient de plus amples informations :

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Déclarations reçues</i>
3. Rapports de la présidence et du secrétariat	Canada (1) Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (1)
4. Rapports :	Arabie saoudite (1)
a) Documents établis par les gouvernements sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement des travaux de normalisation des noms géographiques	Australie (1) Chine (2) Chypre (1) Inde (1) Iran (République islamique d') (1) Pologne (1) République dominicaine (1) Turquie (1)
4. Rapports :	Autriche (1)
b) Documents établis par les divisions du Groupe d'experts	Iran (République islamique d') (1) Pologne (1) Division de l'Europe du Centre-Est et du Sud-Est (1)
4. Rapports :	—

c) Documents établis par le Groupe de travail sur les noms de pays	
4. Rapports :	Japon (2)
d) Documents issus des réunions et conférences nationales et internationales	République de Corée (2)
5. Coopération et liaison avec d'autres organisations	Canada (1)
a) Organisations internationales	Chine (1)
	Division de l'Europe du Centre-Est et du Sud-Est (1)
5. Coopération et liaison avec d'autres organisations	Royaume-Uni (1)
b) Commission économique pour l'Afrique et Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	
6. Normalisation nationale et internationale des noms géographiques	Allemagne (1)
	Autriche (1)
a) Collecte de noms, traitement par les bureaux, autorités nationales, détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté et coopération internationale	Canada (2)
	Chine (1)
	France (4)
	Inde (1)
	Indonésie (3)
	Norvège (1)
	République de Corée (1)
	Slovénie (1)
	Division des pays nordiques (1)
6. Normalisation nationale et internationale des noms géographiques	–
b) Directives toponymiques à l'usage des éditeurs de cartes et autres éditeurs, applicables au niveau international	
7. Avantages socioéconomiques, appui au développement durable, mesures d'application des résolutions prises ou envisagées et évaluation des travaux du Groupe d'experts	Allemagne (1)
	Autriche (1)
	Canada (1)
	Chine (1)
	Indonésie (2)
	Japon (1)
	Norvège (2)
	Nouvelle-Zélande (1)
	République de Corée (1)
8. Questions relatives à la publicité et au financement des travaux du Groupe d'experts	–
9. Activités de normalisation des noms géographiques en Afrique	–

*Point de l'ordre du jour**Déclarations reçues*

10. Formation en toponymie	Allemagne (1) Autriche (1) Canada (1) Chine (1) Indonésie (2) Norvège (2)
11. Terminologie toponymique	Australie (1) Indonésie (2) Japon (1) Pologne (1)
12. Les noms géographiques en tant qu'expressions de culture, de patrimoine et d'identité, notamment les questions intéressant les langues autochtones, minoritaires et régionales et le multilinguisme	Autriche (1) Indonésie (1)
13. Exonymes	Autriche (3) Chine (2) Danemark (1) Finlande (3) France (1) Indonésie (1) Pologne (1) Groupe de travail sur les exonymes (1)
14. Fichiers de données toponymiques et nomenclatures	Australie (1) Autriche (1) Canada (1) Inde (1) Indonésie (3) Japon (4) Norvège (2) Nouvelle-Zélande (1) Royaume-Uni (1) Slovénie (1)
15. Systèmes d'écriture et prononciation	France (1) Japon (2)
16. Autres questions de toponymie	–
17. Modalités d'organisation de la session de 2023 du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	Division néerlandophone et germanophone (1)

III. Ordre du jour provisoire, lieu et dates de la session de 2023

4. Le 12 mai 2021, le Groupe d'experts a approuvé les dates et l'ordre du jour provisoire de la session de 2023 (GEGN.2/2023/1) selon la procédure d'approbation tacite prévue par la décision 2021/213 du Conseil. Il a décidé que sa session de 2023 se tiendrait du 1^{er} au 5 mai 2023 et a convenu d'envisager la possibilité de tenir les sessions futures dans des installations de l'ONU en Europe.

IV. Adoption du rapport

5. Le 12 mai également, le Groupe d'experts a adopté le projet de rapport sur les travaux de sa session de 2021 (GEGN.2/2021/L.1/Rev.1), ainsi que les recommandations et décisions issues de la session figurant dans le document non officiel, selon la procédure d'approbation tacite prévue par le Conseil dans sa décision 2021/213, et a chargé ses rapporteurs de simplifier le rapport et d'en établir la version définitive.

V. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

6. En application de la décision 2021/213 du Conseil économique et social, et compte tenu des répercussions que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a sur les modalités de travail et des solutions qui s'offrent à lui dans l'intervalle sur le plan technique et du point de vue de la procédure, le Groupe d'experts n'a pas tenu de séances formelles à sa session de 2021. Il a tenu 10 séances informelles virtuelles, avec interprétation simultanée à distance, du 3 au 7 mai 2021, conformément à la résolution 2018/2 et à la décision 2021/213 du Conseil.

7. Le Groupe d'experts a mené ses travaux par correspondance et au moyen de consultations et a examiné les propositions selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2021/213 du Conseil.

B. Participation

8. En moyenne, 127 personnes représentant les divisions géographiques et linguistiques du Groupe d'experts ont participé à chaque séance virtuelle (voir annexe). Étaient également présents des représentants du système des Nations Unies, ainsi que des observateurs d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales et d'autres organisations.

C. Bureau

9. Le Bureau du Groupe d'experts pour la session était composé des membres suivants :

Présidence :

Pierre Jaillard (France)

Vice-Présidence :

Susan Birtles (Australie)

Sungjae Choo (République de Corée)

Rapporteurs :

Wendy Shaw (Nouvelle-Zélande)
Trent Palmer (États-Unis d'Amérique)

On trouvera le nom des présidents de division à l'adresse suivante :
<https://unstats.un.org/unsd/ungegn/divisions>.

10. Les coordonnateurs des groupes de travail étaient les suivants :

Équipe spéciale pour l'Afrique

Coordonnateur :

Brahim Atoui

Directives toponymiques à l'usage des éditeurs de cartes et autres éditeurs,
applicables au niveau international

Coordonnateur :

Gerhard Rampl

Groupe de travail sur les stages de formation en toponymie

Coordonnateur :

Peder Gammeltoft

Groupe de travail sur la gestion des données relatives aux noms géographiques

Coordonnateur :

Pier-Giorgio Zaccheddu

Groupe de travail sur la terminologie toponymique

Coordonnateur :

Trent Palmer

Groupe de travail sur les systèmes de romanisation

Coordonnateurs :

Peeter Päll
Catherine Cheetham

Groupe de travail sur les noms de pays

Coordonnateurs :

(fonctions vacantes)

Groupe de travail sur la publicité et le financement

Coordonnateur :

Peder Gammeltoft

Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en œuvre

Coordonnateur :

Sungjae Choo

Groupe de travail sur les exonymes

Coordonnateur :

Kohei Watanabe

Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel

Coordonnatrice :

Annette Torensjö

D. Déclarations liminaires

11. Le Président a ouvert la session le 3 mai 2021. Il a fait des remarques liminaires et résumé les principales tâches à venir.
12. Le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique et Économiste en chef a fait une déclaration.

E. Adoption de l'ordre du jour

13. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire ci-après ([GEGN.2/2021/1/Rev.1](#)) selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2021/213 du Conseil :

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux.
3. Rapports de la présidence et du secrétariat
4. Rapports :
 - a) Documents établis par les gouvernements sur la situation dans leurs pays et l'état d'avancement des travaux de normalisation des noms géographiques ;
 - b) Documents établis par les divisions du Groupe d'experts ;
 - c) Documents établis par le Groupe de travail sur les noms de pays ;
 - d) Documents issues des réunions et conférences nationales et internationales.
5. Coopération et liaison avec d'autres organisations :
 - a) Organisations internationales ;
 - b) Commission économique pour l'Afrique et Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.
6. Normalisation nationale et internationale des noms géographiques :
 - a) Collecte de noms, traitement par les bureaux, autorités nationales, détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté et coopération internationale ;
 - b) Directives toponymiques à l'usage des éditeurs de cartes et autres éditeurs, applicables au niveau international.
7. Avantages socioéconomiques, appui au développement durable, mesures d'application des résolutions prises ou envisagées et évaluation des travaux du Groupe d'experts.
8. Questions relatives à la publicité et au financement des travaux du Groupe d'experts.
9. Activités de normalisation des noms géographiques en Afrique.
10. Formation en toponymie.
11. Terminologie toponymique.

12. Les noms géographiques en tant qu'expressions de culture, de patrimoine et d'identité, notamment les questions intéressant les langues autochtones, minoritaires et régionales et le multilinguisme.
13. Exonymes.
14. Fichiers de données toponymiques et nomenclatures.
15. Systèmes d'écriture et prononciation.
16. Autres questions de toponymie.
17. Modalités d'organisation de la session de 2023 du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.
18. Questions diverses.
19. Présentation et adoption des décisions.
20. Adoption du rapport sur les travaux de la session de 2021.
21. Clôture de la session.

14. Le Groupe d'experts a approuvé l'organisation de ses travaux ([GEGN.2/2021/3](#)) selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2021/213 du Conseil.

15. Le Groupe d'experts a également adopté une décision selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2021/213 du Conseil, par laquelle il a invité les entités ci-après à participer à la session en tant qu'observateurs : Aichi University ; Croatian Hydrographic Institute ; Commission tchèque des noms géographiques ; Dirección Nacional de Fronteras y Límites del Estado ; Geospatial Information Authority of Japan ; Institute of Croatian Language and Linguistics ; Instituto Geográfico Militar (Chili) ; Association cartographique internationale ; Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet ; Union géographique internationale ; Organisation hydrographique internationale ; Kyushu University ; Division des institutions spécialisées, Ministère des affaires étrangères (Japon) ; Miroslav Krleža Institute of Lexicography (Croatie) ; Comité scientifique pour les recherches antarctiques ; Sistema Nacional de Coordinación de Información Territorial ; State Geodetic Administration (Croatie) ; Teikyo University ; University of Zambia ; Université d'Alberta ; University of Ottawa ; University of Tokyo.

F. Adoption du rapport

16. Le Groupe d'experts a adopté le projet de rapport ([GEGN.2/2021/L.1](#)) selon la procédure d'approbation tacite prescrite par la décision 2021/213 du Conseil, en vue de le présenter à celui-ci. Il a autorisé ses rapporteurs à en arrêter la version définitive, en consultation avec le Bureau et le secrétariat du Groupe.

G. Documentation

17. La liste des documents dont le Groupe d'experts était saisi peut être consultée sur le site Web de la Division de statistique, à l'adresse https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd_session_2021/#documents.

Annexe

Liste des divisions géographiques et linguistiques

Division arabe

Division balte

Division celtique

Division de l'Afrique australe

Division de l'Afrique centrale

Division de l'Afrique de l'Est

Division de l'Afrique de l'Ouest

Division de l'Amérique latine

Division de l'Asie du Sud-Est

Division de l'Asie du Sud-Ouest (sauf les pays arabes)

Division de l'Asie orientale (sauf la Chine)

Division de l'Europe du Centre-Est et du Sud-Est

Division de l'Europe orientale et de l'Asie du Nord et du Centre

Division de la Chine

Division des États-Unis d'Amérique et du Canada

Division des pays non arabes de la Méditerranée orientale

Division des pays nordiques

Division du Royaume-Uni

Division du Sud-Ouest du Pacifique

Division francophone

Division indienne

Division lusophone

Division néerlandophone et germanophone

Division romano-hellénique
